

Vers davantage de précarité, quelle stratégie gouvernementale ?

La législature qui s'achève aura été marquée sur le plan social par des décisions fédérales et cantonales qui vont élever le niveau de précarité de la population.

Nous faisons référence en particulier à :

- La révision de la Loi sur l'assurance chômage qui a mis dans l'ombre quantité de personnes qui n'ont plus droit à rien et n'apparaissent plus dans les statistiques
- L'attaque contre l'aide sociale orchestrée par la droite excessive, contre les jeunes et les familles nombreuses et en fin de compte prise pour « argent comptant » par la classe politique qui vient d'accepter (tous partis gouvernementaux confondus) la baisse des normes fédérales CSIAS
- L'augmentation des primes de base de l'assurance-maladie et la baisse prévisible du subside pour les bénéficiaires du montant octroyé au vu de l'augmentation du nombre de demandes
- La politique d'austérité et ses retombées souvent cumulées pour certaines catégories de personnes
- L'impossibilité législative d'exiger partout des conventions collectives et la non-entrée en matière de la majorité du parlement jurassien sur un salaire minimum pourtant voulu par le peuple
- A cela, ajoutons qu'une motion demandant que l'on mette en place dans le canton du Jura un mécanisme freinant les effets de seuil n'a absolument pas été développée par le gouvernement...

Dans ces conditions, la précarité dans le Jura ne peut que se développer. Le gouvernement partage-t-il cette analyse et, si oui, quelle stratégie suggère-t-il de mettre en place pour la prochaine législature ?

Delémont, le 30 septembre 2015

André Parrat

Handwritten signatures and notes:
- "AArol" (above a signature)
- "thami" (above a signature)
- "Jura" (above a signature)
- "Parrat" (above a signature)
- "P. C." (on the left)
- "H. K..." (in the middle)
- "P. J..." (on the right)